



Contrats “biodiversité” 2023-2027

EXTENSIFICATION DE BASE D’UN HERBAGE (H_0)

1. Objectif

L’extensification de base d’un herbage sert comme programme d’introduction pour des programmes de biodiversité plus sophistiqués et plus hautement payés.

Ce programme se limite au respect des conditions de base du règlement « biodiversité », à savoir : pas de fertilisation, pas de rénovation de l’herbage et pas d’utilisation de produits chimiques tels que des pesticides. Ces mesures de base par eux-mêmes contribuent au développement écologique des herbages et les préparent à une mesure de biodiversité qui est plus « haut de gamme », comme le fauchage tardif ou le pâturage extensif.

L’extensification de base peut être qualifié comme l’héritier du programme P4 des anciennes mesures agro-environnementales.

2. Conditions

Conditions générales

- Être Exploitant selon la nouvelle loi agraire.
- La surface doit être un herbage.
- Pas de fertilisation, pas de pesticides ou autres produits chimiques.
- Pas de retournement pour rénovation.
- Moins de 15% de la surface soit être classée comme biotope ou habitat.
Si le pourcentage est supérieur, un autre contrat de biodiversité est à choisir.

Conditions spécifiques

- Fauchage, pâturage ou friche ou combinaison de toutes ces mesures.

3. Montant de l'aide (approximatif*)

Le montant des subsides se situera entre 200€/ha et 300€/ha.

*Les montants des aides sont actuellement en révision par la Commission de l'Union européenne. Ils seront définitifs seulement après l'entrée en vigueur du Règlement grand-ducal en question.

4. Personnes de contact

Les nouveaux contrats de biodiversité entreront en vigueur au plus tôt le 1^{er} janvier 2024. Adressez-vous svp. à la station biologique de votre commune si vous êtes intéressés par ces contrats ou à CONVIS ou au Service de la Nature auprès de l'ANF pour des informations plus générales.

Dr Philip BIRGET	ANF - Service de la Nature	247-56659	biodiv@anf.etat.lu
Ben GEIB	CONVIS	691 268 108	ben.geib@convis.lu
Marc THIEL	SIAS	34 94 10 26	biologeschstatioun@sias.lu
Mikis BASTIAN	Natur-& Geopark Mëlldall	26 87 82 91 31	mikis.bastian@naturpark-mellerdall.lu
Patrick THOMMES	Naturpark Öwersauer	89 93 31 217	patrick.thommes@naturpark-sure.lu
Mireille SCHANCK	Naturpark Our	90 81 88 634	mireille.schanck@naturpark-our.lu
Fanny SCHAUL	SICONA	26 30 36 37	fanny.schaul@sicona.lu
Linda TAGLIERO	SICONA	26 30 36 74	linda.tagliero@sicona.lu
Michel DIEDERICH	SICONA	26 30 36 46	michel.diederich@sicona.lu